



CHEMINOTS

Déclaration commune : Retraites

Face à la nouvelle offensive gouvernement/Medef contre les régimes de retraite, programmée courant 2010, les Fédérations de Cheminots CFTC, CGT-FO et le Syndicat National CFE-CGC :

- Rappelent leur attachement au régime de retraite par répartition.
- Condamnent toute tentative visant à créer une retraite par capitalisation à travers la mise en place d'un mécanisme par points calculés sur la durée de cotisations.
- Réaffirment leur refus de voir perdurer le système de décote et réclament le retour de l'indexation des pensions sur les salaires.
- Exigent le maintien du calcul de l'assiette à partir des six derniers mois de salaire.
- Considérant que 40 années de cotisation pour obtenir une retraite à taux plein c'est déjà trop, ils s'opposent à toute nouvelle augmentation de la durée de cotisation.
A ce titre, ils demandent la suppression du passage à 41 annuités pour un taux plein, d'ores et déjà programmé à la SNCF à compter de 2013 à raison d'un trimestre par an.

Pour lutter contre la régression sociale et reconquérir une retraite digne, les Fédérations de Cheminots CFTC, CGT-FO et le Syndicat National CFE-CGC ont décidé de coordonner leur action dans l'intérêt des cheminots.

Paris, le 28 janvier 2010